



Projet de numérique de proximité en commun avec Radio France : qu'en penser ?

Liminaire CSE central extra du 07 mars 2022

Ce sujet, consistant à rendre un avis sur ce projet de GIE, est la toute dernière action des élus de ce CSE central avant la fin de leur mandat. Au sein de FO, plus globalement, nous continuons à nous poser un certain nombre de questions.

Nous saluons tout d'abord le maintien de l'offre de proximité de France TV via l'URL Franceinfo. Nous savions que retirer ces contenus régionaux, qui contribuent à l'audience globale de notre offre numérique à hauteur de 25% auraient inévitablement affaibli notre leadership. Celui-ci est donc préservé, et c'est important.

Pour autant, le choix d'un basculement de l'offre de France Bleu sur cette nouvelle URL, avant une montée en puissance de cette offre commune, signifie qu'à terme, c'est bien France Bleu qui va être davantage associé à ce projet commun. Est-ce que cela ne risque pas d'être aussi, à terme, car au détriment de nos propres audiences ?

L'idéal pour les salariés de France TV aurait probablement été que chaque entité conserve son URL pour ses propres contenus, et qu'une nouvelle voie le jour afin de porter cette nouvelle offre commune.

Certes, nous comprenons que cela n'ait pas été possible, car cela aurait affaibli le poids du site France Bleu. Mais une grande question est la suivante : existe-t-il des éléments permettant d'y voir plus clair sur les conséquences de ces choix ? Quelles prévisions, concernant l'avenir du site Franceinfo à moyen terme ? Quel impact ce projet va y-il avoir sur notre activité numérique ?

Et l'autre série de questions que nous avons à ce sujet, c'est sur l'organisation humaine que la mise en œuvre de cette aventure va impacter. Nous savons que les échéances sont reculées, et que nous allons disposer de davantage de temps pour affiner le projet. Mais la façon dont nous allons procéder reste donc à construire, alors que nous savons que les moyens humains sont tendus parmi les effectifs du Réseau, et qu'il en est de même à Radio France (comme cela a été démontré par une expertise en fin d'année dernière).

Donc, oui, au-delà du GIE proprement dit, sur lequel il y a des questions suite aux éclaircissements de notre conseil juridique, nous avons aussi ces interrogations sur le projet lui-même. Car pour FO, l'un ne va pas sans l'autre.

Paris, le 07 mars 2022.